



# **Institut National de l'Économie Circulaire**

---



# Rejoindre l'INEC c'est ...

## Prendre part au débat public sur l'économie circulaire

Notre collectif porte une conviction: **la transition écologique nécessite une planification et une compréhension des ressources naturelles disponibles**, un impératif pour passer d'un modèle de tout jetable à un modèle circulaire fait de boucles vertueuses.



A travers ses plaidoyer, l'équipe de l'INEC soumet des propositions élaborées avec ses adhérents pour actionner les leviers nécessaires au déploiement de l'économie circulaire.

## Intégrer le réseau de référence de l'économie circulaire



Fort de son expertise, l'INEC accompagne les acteurs désireux de mettre en place l'économie circulaire à travers des décryptages, le partage de bonnes pratiques ...



En travaillant main dans la main avec ses adhérents, l'équipe de l'INEC produit des études prospectives et avance des solutions pour le passage à l'économie circulaire.

## Bénéficiaire de la visibilité de l'INEC



L'INEC porte partout son message d'économie circulaire en participant et organisant des événements sur l'ensemble des territoires, acteurs décisifs dans la transition écologique.



L'INEC bénéficie d'une présence importante dans les médias, prend la parole dans les débats sur la transition écologique et fait part des difficultés rencontrées par ses adhérents sur le terrain et leurs initiatives .

## Quelques-unes de nos victoires



**Adoption de la TVA circulaire à l'Assemblée nationale dans le cadre du PLF 2025**



**Systématisation du caractère circulaire pour les marchés publics innovants dans la loi de simplification de la vie économique 2024**



**Vote du zonage de la tarification incitative de déchets pour les collectivités en 2023**



**Vote de l'article 58 de la loi AGEC pour l'obligation des achats circulaires dans les achats publics en 2020**



**Inscription de la définition de l'économie circulaire dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015**

# Le think tank

## de référence sur les enjeux d'économie circulaire et de préservation des ressources

En 2013, des acteurs engagés (entreprises, collectivités locales, associations, fédérations professionnelles, académiques) conscients de la nécessité de transiter vers un modèle économique circulaire, ont créé l'INEC pour faire face à l'inévitable raréfaction des ressources.

**Au-delà de la gestion de l'urgence, il faut être en mesure de travailler sur un modèle soutenable à long terme.**

Notre collectif porte une conviction : la transition écologique nécessite une planification et une compréhension des ressources naturelles disponibles, un impératif pour passer d'un modèle du tout jetable à un modèle circulaire fait de boucles vertueuses.

---

## Nos missions



### **promouvoir**

le passage d'un modèle linéaire du tout jetable à un modèle circulaire fait de boucles vertueuses.



### **assurer**

la prise en compte de la contrainte de ressources dans les politiques publiques et les stratégies des entreprises



### **accompagner**

les acteurs de la transition écologique vers une meilleure compréhension des enjeux de l'économie circulaire

# Pourquoi adhérer à l'Institut National de l'Économie Circulaire ?

Adhérer à l'INEC, c'est rejoindre un réseau d'acteurs engagés et bénéficier de notre expertise en tant que **think tank de référence et d'influence de l'économie de la ressource**.



**Participer à l'ensemble des travaux** initiés par l'INEC, parmi lesquels :

- les **études** réalisées
- les **commissions** et **groupes de travail**
- la construction de **plaidoyers**



**Etre membre du réseau national** d'acteurs publics et privés œuvrant pour la **promotion** et le **développement** de l'économie circulaire en France et en Europe.



Bénéficier de l'**expertise** de l'INEC, notamment sur les questions **réglementaires et législatives**.



**Avoir accès à l'ensemble des ressources documentaires** produites par l'INEC et aux veilles envoyées chaque semaines aux adhérents.



**Valoriser les démarches exemplaires** en matière d'économie circulaire déployées par votre structure.



Porter auprès des pouvoirs publics des propositions pour **faire évoluer les réglementations en faveur d'une économie plus sobre en ressources**.



Vous souhaitez adhérer à l'INEC ?

Contactez [j.simonnetto@institut-economie-circulaire.fr](mailto:j.simonnetto@institut-economie-circulaire.fr)



# Le réseau d'experts de l'économie circulaire

... en pleine expansion

Ils nous ont rejoint en 2024 !



REJOIGNEZ   
NOUS

# Les principales victoires

## de l'INEC

2024

### Adoption de la TVA circulaire

La TVA circulaire a été adoptée à l'Assemblée nationale lors de l'examen du projet de loi de finances en octobre 2024. L'amendement fait suite à un rapport remis par Emmanuelle Ledoux et Emery Jacquillat à Christophe Béchu sur la mise en œuvre de la TVA circulaire.

Cette mesure de l'INEC vise à instaurer une **TVA à taux réduit de 5,5% pour les prestations de services de réparation d'appareils ménagers, chaussures et articles en cuir, vêtements et linge de maison ainsi que les cycles** afin de permettre aux réparateurs de vivre de leur métier et de sécuriser l'offre de réparation en France.

### Systematisation du caractère circulaire pour les marchés innovants

Dans le cadre du projet de loi de simplification de la vie économique, les sénateurs ont souhaité **renforcer le caractère circulaire des marchés innovants**. Les marchés circulaires sont considérés comme systématiquement innovants dans le code de la commande publique, facilitant ainsi le recours à l'économie circulaire dans la commande publique.

2023

### Vote du zonage de la tarification incitative de déchets pour les collectivités

Lors de l'examen du projet de loi de finances pour 2024, les parlementaires ont inscrit dans la loi une proposition de l'INEC visant à **faciliter le déploiement de la tarification incitative des déchets** pour les communes qui voudraient le faire sur une partie de leur territoire seulement. Cette proposition a pour effet d'amplifier les possibilités de déploiement de la tarification incitative dans nos territoires.

2020

### Vote de l'article 58 de la loi AGECE pour l'obligation des achats circulaires dans les achats publics

La loi AGECE a instauré une proposition de l'INEC **obligeant les acheteurs publics de l'Etat et des collectivités à recourir à un minimum** (entre 20% et 100% selon les catégories) **de fournitures circulaires dans leurs achats**. Représentant près de 10% du PIB, la commande publique est un formidable levier de structuration de l'offre circulaire sur nos territoires.

2015

### Inscription de la définition de l'économie circulaire dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte

La loi LTECV de 2015 a été l'occasion d'**inscrire la définition de l'économie circulaire dans le marbre de la loi**. Cette définition, portée par l'INEC, permet de distinguer juridiquement ce qui relève de l'économie circulaire et ce qui n'en relève pas. Elle forme un socle de référence pour toutes les réglementations à venir sur ces questions.



# La stratégie

## de l'Institut National de l'Économie Circulaire

Pour inscrire notre économie dans les limites planétaires, l'INEC décline sa stratégie en trois axes principaux.

### CONSTRUIRE

01

un écosystème d'acteurs engagés pour constituer le cadre de l'économie circulaire.

### CONVAINCRE

02

être identifié comme acteur de référence dans le débat public sur les questions d'économie circulaire.

### ACCOMPAGNER

03

porter une offre de formation aux enjeux de l'économie circulaire et d'accompagnement à sa mise en œuvre.

# Construire

## La réflexion autour des enjeux de l'économie circulaire: les études et publications

Fruit d'un travail collaboratif avec les adhérents et partenaires, **les travaux de l'INEC définissent et structurent la réflexion en matière d'économie circulaire.**

L'INEC a produit, à ce jour, plus de 60 études et publications qui répondent au besoin d'objectivation des impacts économiques, sociaux et environnementaux, et de projection vers des trajectoires soutenables. Elles résonnent avec l'actualité et mettent en lumière les angles morts de la transition écologique, particulièrement l'absence de prise en compte de la finitude des ressources dans les politiques publiques.

### Les études de l'INEC

**Objectivent la contrainte de ressources:** « Stratégie Nationale Bas-Carbone sous contrainte de ressources »

**Identifient des trajectoires soutenables:** « Pivoter vers une industrie circulaire »

**Décryptent les dernières avancées en matière d'économie circulaire:**  
« Généralisation du tri à la source des biodéchets en 2024 »



Mise en lumière des angles morts de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) et de son impossible mise en œuvre

Objectivation de l'impératif de placer les besoins en ressources au cœur des réflexions de transition écologique

Quantification des ressources naturelles nécessaires à la transition bas carbone



Plus de 30 industriels de toutes tailles et tous secteurs sollicités

Mise en évidence des lacunes de nos modèles économiques

Identification des piliers clés pour repenser ces modèles et les inscrire dans les limites planétaires



Analyse de la récente généralisation du tri à la source des biodéchets

Interrogation des stratégies de valorisation et des méthodes mises en place

# Construire

## La traduction opérationnelle : les commissions de l'INEC

Avec l'ensemble de ses membres, l'INEC travaille sur la mise en application de l'économie circulaire par une meilleure prise en compte des ressources.

Les commissions participent également à l'élaboration des plaidoyers, en collaboration avec l'ensemble des membres du think tank.

### Commission construction circulaire



Alors que le secteur de la construction représente 70% des déchets produits en France, une réglementation ambitieuse se met en place à travers notamment, la mise en place d'une responsabilité élargie du producteur dans le domaine du bâtiment.

Face à ces évolutions et aux difficultés auxquelles la multitude des acteurs de la construction font face, l'INEC propose un lieu d'échange et de rencontre des parties prenantes. Cette commission a vocation à élaborer des propositions et des documents de décryptage afin d'accompagner la transformation économique du BTP.

### Commission juridique



La réglementation de l'économie circulaire est en mutation permanente et les textes européens et nationaux se succèdent à un rythme soutenu. Ce foisonnement nécessite des décryptages réguliers pour que les acteurs économiques soient informés et s'engagent pleinement dans cette transition.

### Commission industrie



L'industrie, pilier essentiel de l'économie, se trouve à un tournant décisif. En faisant de la protection des ressources son objectif principal, elle pourrait contribuer de manière significative à la transition vers un modèle économique plus respectueux de l'environnement. Les objectifs de réindustrialisation que se sont fixés les pouvoirs publics doivent intégrer pleinement ces questions de ressources afin de réduire la dépendance aux imports d'un secteur fragile face aux aléas et aux crises internationales.

L'INEC produit des propositions pour que la réindustrialisation de notre pays soit circulaire et viable à long terme.

### Commission agriculture



La transformation du secteur agricole vers un modèle agroécologique est l'objectif affiché par les pouvoirs publics. L'INEC et ses adhérents souhaitent accompagner cette transformation en élaborant des propositions qui rappellent le rôle fondamental de l'agriculture dans la préservation des ressources naturelles.

### Commission communication



Cette commission a pour objectif de faire émerger les enjeux d'économie circulaire et de préservation des ressources dans le débat public et de se questionner sur les messages que l'INEC et ses membres peuvent construire conjointement.

### Commission fiscalité



La fiscalité représente l'un des principaux leviers permettant la transformation de notre économie vers un modèle circulaire. Notre système fiscal nécessite de nombreux ajustements pour le sortir d'une logique linéaire et lui permettre d'être efficace dans l'accompagnement des nouveaux modèles économiques. C'est pourquoi l'INEC et ses adhérents produisent régulièrement des propositions destinées aux pouvoirs publics au sein de cette commission.

### Commission Europe



La Commission Europe de l'INEC vise à construire des propositions concrètes pour rendre le cadre européen favorable au développement de l'économie circulaire et applicable à toutes les échelles. Les enjeux d'harmonisation des règles, normes et méthodologies, les questions de financement, la compétitivité des modèles circulaires, l'organisation des flux, le passage à l'échelle et l'accès à l'information y sont abordés.

# Convaincre

## Le plaidoyer: un savoir-faire reconnu et recherché

Depuis sa création, l'INEC joue un rôle de plaidoyer important en amont de l'élaboration des lois, en faveur d'une meilleure prise en compte des questions de ressources dans les réglementations. Le think tank intervient également une fois les lois promulguées, pour analyser et décrypter les textes législatifs et leur mise en œuvre.

Forte de son expertise et son expérience, l'INEC travaille au plus près des pouvoirs publics pour faire évoluer le cadre législatif en faveur d'une nécessaire économie de la ressource.



### L'INEC contribue à l'élaboration des politiques publiques: « Proposition pour la mise en place d'une TVA circulaire »

Rapport remis le 21 novembre 2023 à Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, qui met en évidence l'intérêt d'une TVA circulaire pour le nécessaire passage à l'échelle d'une économie résiliente et durable. La série de mesures permet d'accompagner les filières économiques de préservation des ressources.



### L'INEC participe à la mise en œuvre des lois: « Décryptage de la loi AGECE »

Veille et décryptage de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire

Objectivation de l'état d'avancement vers les objectifs fixés

Participation aux travaux sur la mise en application des mesures, tel que le décret d'application de l'article 58

## L'INEC propose des solutions concrètes, pour toutes les filières et à toutes les échelles:



### « 40 propositions pour une industrie circulaire »

Rapport remis le 9 juin 2023 à Bérangère Couillard, Secrétaire d'Etat chargée de l'Écologie, dans le cadre du projet de loi sur l'industrie verte, qui propose un plan d'action pour le déploiement d'une industrie résiliente et durable.



### « 20 propositions pour une agriculture circulaire »

Propositions mises en débat entre les différents acteurs du monde agricole

Plan d'action pour transiter vers un modèle agricole durable et soutenable

# Convaincre

## de l'impérative transition vers un modèle durable : la stratégie événementielle

L'INEC participe et organise des événements afin de promouvoir sa vision à l'ensemble des territoires, acteurs décisifs dans la transition écologique.



L'INEC est également membre de la plupart des organisations qui s'intéressent au sujet de l'économie circulaire, au niveau européen comme national :

- participation aux travaux du Conseil national de l'économie circulaire et co-pilotage du groupe de travail sur les commandes publique et privée
- participation à la plateforme européenne de l'économie circulaire

### La présence de l'INEC dans la presse

Le Monde

Les Echos l'Humanité

ouest  
france

Libération

franceinfo:

SUD  
OUEST

AFP

france  
inter

SUD  
RADIO

L'USINE  
NOUVELLE



# Accompagner

## La formation: l'expertise de l'INEC mise au service des acteurs

Depuis sa création, l'INEC intervient pour sensibiliser et former aux enjeux d'économie circulaire. Les formations et modules de sensibilisation s'appuient sur l'expertise et les travaux du think tank et sont dispensés à destination d'un public diversifié :

- Acteurs publics et privés
- Étudiants

### Exemples de formation menées par l'INEC :



Formation des cadres de Bouygues Telecom **aux enjeux de l'économie circulaire et réflexion sur les évolutions de leurs métiers**



Formation des agents de la Région Ile de France à la **commande publique circulaire**



Formation des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture **aux enjeux d'économie circulaire**



Co-construction d'une formation avec le Réseau GESAT, et déploiement auprès de l'Epsom80



CentraleSupélec

Formations et interventions dans le cadre de master exécutifs de Centrale Supélec, **« Acteurs de la transition écologique »** et **« Parcours expert RSE »**



Formation dans le cadre du dispositif Rebond Industriel (plan FRANCE 2030) de fonctionnaires territoriaux et acteurs économiques sur **des modules thématiques (réglementation, EIT, BTP et économie circulaire, modèles économiques...)**



Vous souhaitez bénéficier de l'expertise de l'INEC ?

Contactez [j.simonnetto@institut-economie-circulaire.fr](mailto:j.simonnetto@institut-economie-circulaire.fr)

# 03

# Accompagner

## Accompagnement à la mise en œuvre opérationnelle de l'économie circulaire

Face à la conviction grandissante de la nécessaire transition vers un modèle plus durable et la volonté d'accélérer en ce sens, l'INEC accompagne depuis 2019 les acteurs publics, parapublics et privés dans la mise en œuvre opérationnelle de l'économie circulaire, en intervenant au cœur des organisations.

### Projets d'accompagnement



Appui à l'élaboration de la stratégie d'économie circulaire de la Métropole du Grand Paris



Évaluation de la mise en place de l'article 58 de la loi AGECE pour le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD)



Accompagnement des territoires dans le cadre du dispositif Rebond industriel de la Banque des Territoires



Co-construction d'une stratégie d'économie circulaire pour l'Association des Villes et des Collectivités de l'Océan Indien (AVCOI)

### Projets Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT)



Accompagnement de la CCI du Var dans l'animation d'ateliers EIT



Animation du réseau des acteurs de l'Ecologie industrielle et territoriale (EIT) de la région Sud PACA



Accompagnement de la Métropole du Havre dans le développement d'un projet d'EIT et formation des acteurs à la méthodologie d'animation de la démarche

### Animation



Structuration et animation du réseau des plateformes de l'économie circulaire pour l'ADEME



Conception et animation du Programme Achats Circulaires et Solidaires (PACS) de la Métropole du Grand Paris



Organisation et programmation d'un séminaire dédié à l'économie circulaire pour l'Office de l'Environnement de Corse (OEC)

### Projets européens



Accompagnement de maîtres d'ouvrage publics volontaires en région Provence-Alpes Côte-d'Azur pour améliorer l'intégration de l'économie circulaire



Partenaire du projet LIFE WASTE2BUILD, piloté par la Métropole de Toulouse, nous œuvrons à promouvoir la construction durable et circulaire à l'échelle du territoire. Notre objectif est également de diffuser ces bonnes pratiques au niveau national et européen.

# Les visages

**de l'Institut National de l'Économie Circulaire**



# La gouvernance de l'Institut National de l'Économie Circulaire

Le conseil d'administration de l'INEC est représentatif des différents collèges du réseau d'adhérents.

Jean-Marc Boursier est **président de l'Institut national de l'économie circulaire (INEC) depuis septembre 2022**. Il est reconnu comme un spécialiste des questions d'économie circulaire en France et en Europe.

Directeur général adjoint du groupe Suez jusqu'en 2021, il a également été président de la Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE), président de la Fédération Européenne des Activités de l'Environnement (FEAD) et responsable de l'alliance pour l'élimination des déchets plastiques. En 2022, il fonde Alpa Capital, une société de conseil et d'investissement spécialisée dans ces activités.



**JEAN-MARC BOURSIER**

**PRÉSIDENT**



**ARNAUD LEROY**

**TRÉSORIER  
GROUPE SPHÈRE**



**DOMINIQUE BESANÇON**

**DONS SOLIDAIRES**



**MANUEL BURNAND**

**FEDEREC**



**MAUD CARUHEL**

**RÉGION NOUVELLE-  
AQUITAINE**



**FANNIE DERENCHY**

**LA POSTE**



**BÉNÉDICTE GARBIL**

**CARBIOS**



**TIMOTHÉE MACÉ  
DUBOIS**

**FÉDÉRATION DE LA  
MODE CIRCULAIRE**



**ÉMILIE MALLARD**

**GRDF**



**DOMINIQUE MIGNON**

**ECOMAISON**



**LOUIS NATTER**

**UNICEM**



**ALEXANDRE PAVOINE**

**CEREMA**



**GÉRALDINE POIVERT**

**(RE)SET**



**PIERRE-EMMANUEL  
SAINT-ESPRIT**

**ESSEC**



**FRÉDÉRIC SCANVIC**

**FOLEY HOAG**



**JEAN-MARIE VAISSAIRE**

**SULO**

# L'équipe

## de l'Institut National de l'Économie Circulaire

L'association, dirigée par Emmanuelle Ledoux, compte 5 salariés engagés.

Emmanuelle Ledoux est experte des questions de gestion des ressources, de transition écologique et de planification environnementale.

Elle dirige depuis 2019 l'Institut National de l'Économie Circulaire après avoir notamment été conseillère régionale d'Ile-de-France, consultante en stratégie territoriale et membre de cabinet au sein des ministères économiques et financiers.



**EMMANUELLE LEDOUX**

**DIRECTRICE GÉNÉRALE**



**JULIETTE  
SIMONNETTO**

**SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**



**SALOME RIFFAULT**

**RESPONSABLE  
COMMUNICATION ET  
RELATIONS AVEC LES  
MÉDIAS**



**HUGO CONZELMANN**

**RESPONSABLE DES  
AFFAIRES PUBLIQUES ET  
JURIDIQUES**



**ILONA PETIT**

**RESPONSABLE DES ÉTUDES**



**MARINE LELIEUR**

**RESPONSABLE DES  
AFFAIRES EUROPÉENNES ET  
INTERNATIONALES**





Institut National  
de l'Économie  
Circulaire